

I – L'INTEGRATION EUROPEENNE ET SES EFFETS

A – L'intégration économique et monétaire

1. Présentation

Doc 1 : Vidéo : les grandes étapes de la construction européenne

1. C'est à la suite de la Seconde Guerre mondiale que les gouvernants européens ont voulu construire l'Europe. Les conflits qui ont opposé durant la Première et la Seconde Guerres mondiales des pays d'un même continent ont laissé des traces qui ont nécessité de reconstruire des alliances économiques et politiques (entre la France et l'Allemagne notamment) afin de « créer une solidarité de fait » (Déclaration Schuman, 9 mai 1950) entre les Européens pour éviter une nouvelle guerre.

2. La construction européenne n'est pas achevée, sur le plan politique, si on la compare au projet initial de construire les « États-Unis d'Europe » (Churchill, 1946), mais sur le plan économique, son intégration est très poussée.

2. La construction économique

Exercice 1 : Les étapes de la construction européenne

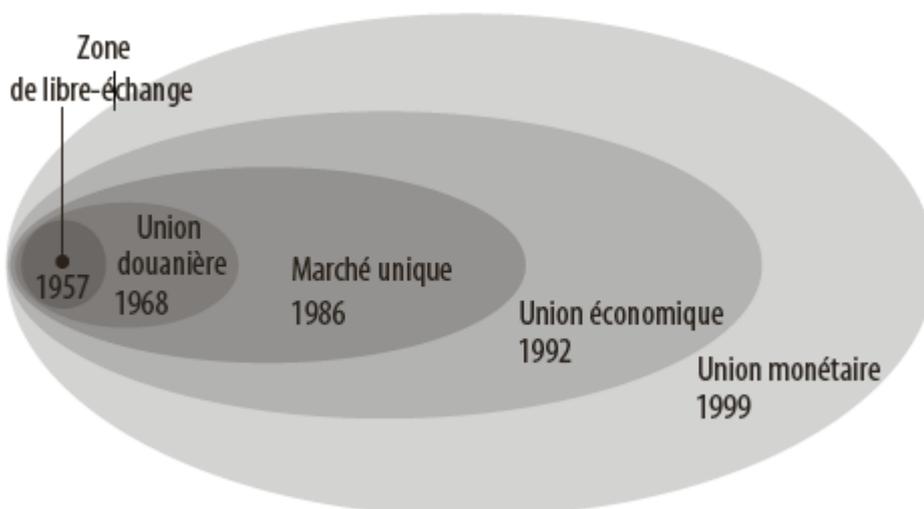
1. Les produits qui font l'objet d'une libre circulation grâce au traité de 1951 (CECA) sont le charbon et l'acier, des marchandises stratégiques pour la croissance et le développement économiques, mais aussi pour l'armement et la défense nationale.

2. La CEE crée une zone de libre-échange, c'est-à-dire une zone à l'intérieur de laquelle les biens et les services peuvent circuler sans entrave douanière, et pose dans ses textes les bases d'une union douanière (tarif extérieur commun).

3. En 1986, le marché unique autorise la libre circulation des personnes (notamment des travailleurs) et des capitaux, là où la zone de libre-échange se contentait de celle des biens et des services dans un espace ayant un tarif extérieur commun (union douanière).

4. L'euro s'inscrit dans la continuité de la construction européenne car la monnaie unique permet de s'affranchir des coûts de change et de l'incertitude qu'ils induisent ce qui favorise la libre circulation des biens et services, des capitaux et des personnes.

5.



3. La construction monétaire

Doc 2 : La monnaie unique, une étape indispensable ?

1. L'euro a été créé pour deux raisons : servir le bon fonctionnement du marché unique (faciliter les échanges de biens, de services, de capitaux et la circulation des personnes), et mettre un terme à l'instabilité monétaire entre pays européens que l'on observe dès le milieu des années 1970 et jusqu'à la fin des années 1990.

2. Dans les faits, tous les pays de l'Union européenne n'ont pas l'obligation de rejoindre la zone euro (adopter la monnaie unique) puisque le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark refusent de changer de monnaie, sans pour autant être exclus de l'Union européenne.

3. Cinq critères de convergence sont nécessaires pour pouvoir adopter la monnaie unique et intégrer la zone euro. La stabilité des prix, des taux de change et des taux d'intérêt sont indispensables mais il y a également un double

critère concernant les finances publiques de chaque État. Le déficit public doit être inférieur à 3 % du PIB et la dette publique inférieure à 60 % du PIB.

4. Huit pays* n'ont pas voulu ou pu adopter l'euro : il s'agit d'une part du Danemark et de la Suède qui ne souhaitent pas renoncer à leur propre monnaie, et d'autre part de la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Roumanie qui ne remplissent pas les conditions évoquées plus haut pour pouvoir intégrer la zone euro.

*Avant le Brexit, le Royaume-Uni était le neuvième pays dans ce cas, membre de l'UE mais pas de la zone euro.

B – Les effets de l'intégration européenne

1. Les effets sur la concurrence et le commerce

Doc 3 : Un commerce intraeuropéen florissant

1. En 2017, selon Eurostat, 86 % des exportations en provenance de Slovaquie sont destinées à des pays membres. Donc seulement 14 % des exportations en provenance de Slovaquie sont destinées à d'autres pays.

2. On remarque que le commerce intraeuropéen est très développé pour l'ensemble des pays et qu'il est même majoritaire (il représente plus de 50 % du commerce) pour 26 d'entre eux. Seuls le Royaume-Uni et Chypre échangent davantage avec le reste du monde qu'avec des pays de l'Union européenne.

3. La part du commerce intraeuropéen pour le Royaume-Uni est de l'ordre de 48 %. Ce chiffre devrait diminuer avec le Brexit car si aucun accord préférentiel n'est trouvé, les produits issus du Royaume-Uni seront taxés à leur arrivée sur le territoire européen et les produits issus de l'Union européenne le seront à leur arrivée au Royaume-Uni, augmentant dans les deux cas les prix pour les consommateurs qui pourraient s'en détourner. Ainsi, les exportations et importations du Royaume-Uni avec l'Union européenne seraient réduites. À l'inverse, cette diminution du commerce avec les pays membres de l'Union européenne fera augmenter la part de commerce avec le reste du monde qui devrait dépasser son niveau actuel de 52 %.

Doc 4 : Vidéo : le rejet de la fusion Alstom/Siemens

1. Ces deux entreprises sont des entreprises du secteur des transports et notamment des transports ferroviaires.

2. Ce qui a motivé la volonté de fusion est de partager et réduire les coûts fixes, mettre en commun leur savoir-faire et leurs technologies pour bénéficier d'économies d'échelle et d'économies d'apprentissage.

3. La fusion Alstom Siemens a été rejetée par la Commission car elle aurait entraîné la création d'une entité ayant une position dominante sur le marché (70 à 80 % des parts de marché d'après la Commission). Elle aurait aussi entraîné la suppression de la concurrence que se faisaient auparavant ces deux entreprises et, enfin, cette fusion aurait accru les barrières à l'entrée sur le marché européen.

Doc 5 : La libéralisation des services publics et ses effets

1. Cette libéralisation consiste à ouvrir progressivement à la concurrence des activités jusqu'alors organisées en situation de monopole national ou territorial (premier paragraphe du document 2A).

2. Par cette ouverture à la concurrence, les pouvoirs publics cherchent à baisser les prix et à permettre aux consommateurs de bénéficier d'une plus grande qualité et/ou diversité de service.

3. Tout d'abord, une institution (la CRE) est créée pour encadrer le marché de l'énergie. Ensuite, l'opérateur historique (EDF) voit son statut juridique changer. Le marché de l'énergie est ensuite ouvert aux potentiels concurrents et le prix administré de l'électricité est supprimé pour devenir libre.

4. L'ouverture à la concurrence se traduit dans les faits par l'entrée d'un tout petit nombre de nouveaux agents, si bien que c'est un oligopole et non une situation atomistique qui se constitue. Les producteurs conservent donc, comme avant la libéralisation, un contrôle important des prix (*price-maker*). D'autre part, la qualité du service est mise au second plan au profit d'une recherche de rentabilité financière. Enfin, il y a une dégradation des conditions d'emplois puisque la recherche de rentabilité financière s'accompagne d'un recours accru aux externalisations.

2. Les effets sur la croissance économique

Doc 6 : Vidéo : Quel bilan de l'intégration européenne pour les pays d'Europe de l'Est ?

1. Grâce à la mise en place d'un marché unique, les pays d'Europe de l'Est voient leurs échanges augmenter avec les autres pays européens, en particulier l'Allemagne, générant des taux de croissance plus élevés que la moyenne européenne, ce qui leur a permis, jusqu'en 2008, de voir leur niveau de vie rattraper celui des pays de l'Europe de l'Ouest.

2. L'économie allemande est en partie responsable de l'arrêt du rattrapage économique des pays d'Europe de l'Est car elle tire sa compétitivité des faibles coûts du travail dans ces pays, dans lesquels elle sous-traite une grande partie de son processus de production. Ainsi, si les échanges commerciaux ont très fortement augmenté entre ces

pays (x 11 en 25 ans), ils favorisent le modèle de compétitivité allemand. Les pays d’Europe de l’Est voient ainsi leurs salaires moyens ne pas dépasser 30 % du salaire moyen allemand.

Exercice 2 : Le dumping social et fiscal en Europe

1. Comparez le cout du travail entre pays européens. D’où peuvent provenir les écarts de coûts ? Pourquoi peut-on alors parler de « dumping social » entre Etats membres ?

Les écarts de cout en Europe sont très importants. Par exemple, le Danemark a un cout horaire moyen du travail 8.4 fois supérieur à la Bulgarie, 68% plus élevé que la moyenne européenne, c’est respectivement 6.8 fois plus et 36.4% de plus pour la France. Cela s’explique par des différences de productivité mais aussi (et surtout) de cout de la protection sociale. On parle de « dumping social » car les pays d’Europe à faible protection sociale ont aussi les couts salariaux les plus bas ce qui attire les entreprises étrangères au détriment des salariés des pays d’origine des firmes.

2. Comparez les taux d’imposition entre les différents pays européen. Pourquoi peut-on alors parler de « dumping fiscal » ?

Les taux d’impositions sont très différents entre pays européen, notamment le taux sur le bénéfice des sociétés. Par exemple il est de 33% en France contre 20% en Pologne (10 points de moins), 12% en Irlande ou encore 10% en Bulgarie (21 et 23 points de moins). On peut parler de dumping fiscal car les pays à faible fiscalité attirent les firmes sur leur sol au détriment des emplois et de l’activité dans les pays aux taux d’imposition plus élevé.

II – LA POLITIQUE ECONOMIQUE CONJONCTURELLE DANS LE CADRE EUROPEEN

A – Les principes de la PEC

1. Définition, typologie et instruments

Doc 7 : [Vidéo : Austérité ou relance ?](#)

	Objectifs	Moyens
Politique d’austérité	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l’inflation • Réduire la dette publique 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des impôts • Baisse des dépenses publiques
Politique de relance	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du chômage • Hausse de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des impôts • Augmentation des dépenses publiques (investissements publics)

2. La politique de relance

Doc 8 : Comment la politique budgétaire peut-elle stabiliser la croissance ?

1. Le budget d’un État varie en fonction de la conjoncture économique. En effet, lorsqu’on observe un ralentissement économique, mécaniquement, les dépenses publiques augmentent du fait de la hausse des bénéficiaires du chômage et des minima sociaux, et les recettes fiscales diminuent du fait de la baisse de la consommation (recettes de TVA) et des revenus (baisse des recettes de l’IRPP et l’IS). Les dépenses publiques ont un rôle de soutien à l’activité économique, évitant ainsi un cercle vicieux de baisse continue de la demande. De même, en période de croissance économique, l’augmentation des recettes publiques vient freiner l’accélération de la croissance économique et de l’inflation.

2. L’État peut également agir volontairement, en plus de l’effet mécanique des stabilisateurs automatiques, en faisant le choix d’« augmenter certaines dépenses publiques » ou de « diminuer certaines recettes » de manière à stimuler la consommation et l’investissement des agents économiques, c’est ce qu’on appelle une politique macroéconomique de relance.

3. Le déficit public est financé par l’endettement et par l’augmentation des recettes fiscales générées soit par choix politique, soit par l’augmentation de la demande des agents économiques qui se traduit à N+1 par une augmentation des impôts. Le danger pour l’État est de s’endetter davantage chaque année du fait de cumuls de déficits publics, et de voir son budget grevé par le versement des intérêts de la dette.

B – L’efficacité des PEC européenne en question

1. Un problème de coordination des instruments

Doc 9 : [Vidéo : La banque Centrale Européenne \(BCE\) et l’Eurosystème](#)

1. L'Eurosystème est constitué de la Banque centrale européenne et de toutes les banques centrales nationales des pays utilisant l'euro.
2. L'objectif principal de l'Eurosystème consiste à définir et mettre en œuvre la politique monétaire de la zone euro, en particulier maintenir une certaine stabilité des prix (inflation inférieure mais proche de 2 %) par an.
3. Les décisions importantes sont prises par le conseil des gouverneurs de l'Eurosystème. Il est composé des gouverneurs des banques centrales de la zone euro ainsi que des membres du directoire de la BCE. Les décisions sont prises de manière collégiale.

2. Quel "Policy Mix"?

Doc 10 : L'hétérogénéité des situations économiques dans l'UE

1. Selon les données Eurostat et OCDE, en 2018, en Espagne, sur 100 actifs, 14,3 étaient au chômage. La même année en Roumanie, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4,1 %.
2. La France se caractérise en 2018 par un taux de croissance économique inférieur de 0,7 point de pourcentage à celui de l'Espagne (2,4 % contre 1,7 %). Le taux de chômage en France est cependant plus faible de près de 6 points (8,8 % contre 14,3 %). Enfin, l'inflation en France est légèrement plus élevée qu'en Espagne avec un taux de variation de l'IPC de 2,1 % contre 1,7 % pour l'Espagne.
3. La Grèce a un taux de chômage six fois supérieur à celui de l'Allemagne (18,5 % contre 3,2 %) en 2018 et son taux d'inflation est plus de deux fois inférieur (0,8 % contre 1,9 %).
4. L'Allemagne peut souhaiter une politique monétaire qui stabilise l'inflation, soit plutôt restrictive, étant donné qu'elle atteint pour sa part une inflation proche et inférieure à 2 %. Ce n'est pas le cas de la Grèce qui, quant à elle, a besoin d'une politique monétaire beaucoup plus expansionniste puisque son taux d'inflation n'est que de 0,8 % et son taux de chômage encore élevé en 2018 (18,5 %).
5. Les pays qui pourraient être pénalisés par une politique monétaire restrictive sont les pays ayant une faible inflation, soit la Grèce mais aussi l'Irlande (0,5 %) ou encore l'Italie (1,1 %), et un taux de chômage élevé.

Exercice 3 : Simuler la PM et ses effets

1. La zone euro se caractérise en 2019 par une inflation moyenne très modérée de 0,7 %. Étant donné que son objectif est de se rapprocher des 2 %, la BCE devrait adopter une politique expansive, soit une baisse du taux d'intérêt directeur.

2.



3. Chypre se caractérise en 2019 par une situation de déflation (-0,5 %) alors que les Pays-Bas ont une inflation de 2,8 %, soit supérieure aux objectifs fixés par l'Eurosystème. Ainsi, une politique monétaire expansionniste peut être bénéfique à Chypre en sortant le pays de la déflation, mais risque d'aggraver l'inflation néerlandaise.